



Faire un CDI français après un détachement

Par **AmiraM**, le **17/08/2018 à 12:01**

Bonjour,
Je suis Ingénieur en Informatique Tunisienne et je travaille depuis Février 2017 en tant que salarié détaché à Paris. Je viens de décrocher un CDI Français avec un autre employeur. Ce dernier a déjà lancé la procédure d'introduction et mon dossier a été envoyé à la directe depuis le début de mois d'Aout.
J'ai fait une demande de titre de séjour pour que je puisse faire la passation de 3 mois avec ma société actuelle(puisque la validité de mon visa aura fin le 22 Aout).
Dans trois mois, je suppose avoir eu mon titre de séjour ICT salarié détaché et avoir eu la réponse de la directe aussi.
Quelle procédure à suivre pour changer d'emploi?
J'espère que je ne me trouve pas dans une situation de risque de refus de visa ou de titre de séjour salarié après.
Sinon est ce qu'il y a un délai à respecter entre la réponse de la directe et les rendez-vous d'OFII?
Merci